

INFORMATIONS MME MASSOT --- IEN ET SBSSA

BAC PRO ASSP 24---25 – Académie de RENNES

INFORMATIONS

EXAMENS

- **Date de remontée des notes de CCF (sauf notes projet) :** 26 mai 2025 – 17 H
(CAP > 20 juin 2025)
(Date limite de remontée des notes de projet >1 juillet 2025).
- **Date de remise des documents de PFMP non effectuées en totalité par les établissements :** 9 mai 2025
- **Archivage des dossiers de PFMP des élèves et des copies de CCF :** Les dossiers sont à conserver un an au sein de l'établissement. Constituer un dossier par élève avec les attestations de PFMP, les documents supports d'épreuves et les grilles CCF (papier ou numérique).

EPREUVES PROFESSIONNELLES

- **Réunion d'organisation :** le [mardi 28 janvier au lycée Marie Lefranc à LORIENT](#)
- **[Calendrier des épreuves déposé sur le site académique de Rennes](#)**
- **Pages SBSSA du site académique pédagogique :**
 - **[Cahier des charges académique du CCF actualisé](#)**
 - **[« Bac Pro ASSP-- - Accompagnement pédagogique 2024/2025 »](#)**
- **Grilles nationales :** Une attention sera portée sur le positionnement entre le Satisfaisant et l'Insatisfaisant.
- **Répartition des PFMP et des épreuves certificatives en CCF sur le cycle de 3 ans**

Classes	Seconde	Première	Terminale
Durée de PFMP	2 x 3 semaines	2 x 4 semaines	2 x 3 semaines
Epreuves certificatives	Pas d'épreuve certificative.	E 31 Possibilité d'effectuer la <u>PFMP support</u> de l'épreuve en fin de classe de première et d'effectuer <u>l'épreuve certificative en début de classe de terminale (avant les vacances d'automne)</u> ou E 33 Possibilité d'effectuer la <u>PFMP support</u> de l'épreuve en fin de classe de première et d'effectuer <u>l'épreuve certificative en fin de première ou début de terminale</u>	E 31 ou E 33 et E 32 Possibilité de préparer ces deux épreuves sur le même lieu <u>pendant 6 semaines en continu ou discontinu.</u>

Dans l'académie de Rennes, dans la mesure du possible, la PFMP support de l'E33 sera réalisée en fin de classe de première.

EPREUVE E 2

- **Date nationale :** 20 mai 2025 – 13H30 /17H30
- **Correction E2 :** lundi 2 et mardi 3 juin 2025

- **Contenu de l'épreuve** : Sujets E2 zéro académiques – [Fiche de conformité d'un sujet E2](#)

PARCOURS DIFFERENCIE

- Le parcours différencié débute le 26/05 pour une période de 6 semaines donc jusqu'au 4 juillet pour tous les candidats scolaires.
- Les professeurs peuvent être convoqués sur cette période.
- Pas de possibilité de mixer les parcours. Les élèves du parcours poursuite d'études peuvent réaliser des immersions en entreprise qui sont alors considérés comme des stages, qui n'ouvrent pas les droits à l'allocation.
- Il n'est pas possible de rattraper des PFMP pendant la période du parcours différencié. En cas de besoin, demande de dérogation habituelle.
- Conventions de PFMP habituelles.
- En cas de demande de ré---orientation, un élève ne peut pas effectuer son stage dans la spécialité visée par la ré---orientation. Pour des raisons en lien avec les risques professionnels, la PFMP doit être conforme avec le secteur professionnel du bac Pro ASSP.
- Le stage du parcours insertion professionnelle peut être proposé dans deux entreprises différentes et éventuellement à l'étranger.
- Les apprentis ne sont pas concernés par le parcours Y.
- En cas de rupture de convention, l'élève devra réintégrer l'établissement pour l'accompagnement vers une nouvelle recherche de stage.

REPONSES AUX QUESTIONS

EPREUVE E 31

- **Lieu de PFMP pour l'épreuve E 31 (FAC Bac Pro ASSP 2022) :**
La définition de l'épreuve E31 liste les structures dans lesquelles l'élève peut être évalué, dont l'école élémentaire auprès d'un jeune en situation de handicap (s'organiser pour que la durée de PFMP reste adaptée) :
 - Etablissements de santé, structures médicosociales, structures ou services d'accompagnement de la personne en situation de handicap ;
 - Services d'aide à domicile.

Les structures d'accueil collectif de la petite enfance ne peuvent donc pas être retenues.

- **L'élève doit---il présenter deux nouvelles actions ?**
L'élève présente deux actions/activités maximum, qu'il a réalisées lors de son projet.

EPREUVE E 32

Le raisonnement clinique est---il évalué en même temps que le projet ?

La même PFMP peut servir de support pour les épreuves E31 et E 32 avec possibilité de suivi du même résident, surtout si la PFMP est de 6 semaines.

L'évaluation de l'E32 ne se fait pas en même temps (E32 : en PFMP exclusivement à l'oral et E31 au lycée (dossier + entretien)).

Les collègues de BSE participent à l'évaluation de l'épreuve E32.

EPREUVE E 33

- **Peut-on réévaluer un élève en cas par exemple de problème personnel ?**
Seulement si une note n'a pas été portée et si l'évaluation a consisté à un positionnement formatif en lien avec les compétences ciblées.

AUTRES QUESTIONS

- **Comment mobiliser les élèves après l'évaluation du bloc 2 et 3 ?**
Une piste : finaliser les apprentissages du bloc 4.
- **Comment gérer la grande hétérogénéité des élèves ?**
Privilégier la pédagogie active et différenciée.
- **Comment gérer l'absentéisme récurrent ?**
Se référer à la vie scolaire et renforcer le travail en équipe éducative.
- **Positionnement des semaines de PFMP en ERASMUS sans mettre en difficulté les élèves ?**
Privilégier la PFMP3 pour les mobilités ERASMUS